

halieutiques ou les conséquences de la déforestation, difficulté d'intégrer les comportements des pêcheurs dans les modèles décisionnels.

Les interactions peuvent revêtir des mécanismes très complexes. Par exemple le fait que des pêcheurs-artisans vont aller accumuler un capital en effectuant un travail temporaire sur des unités industrielles ou la plupart du temps ils acquièrent des connaissances techniques supplémentaires. Une complémentarité existe alors entre PA et PI.

Dans bien des cas l'existence d'une pêche hauturière a permis la consolidation de circuits commerciaux qui sont utilisés par les PA.

Quelles sont les conséquences pour la Recherche? Ce qui précède souligne les difficultés de modélisation. Cependant les modèles restent des outils de formalisation importants. Toutefois, il semble qu'il n'y ait pas le plus souvent d'outils spécifiques pour aborder les PA. Le transfert d'outils théoriques développés dans d'autres secteurs qui ne possèdent pas les mêmes caractéristiques (exemple de l'application de la notion de firme à la PA, exemple d'approches faites pour des industries à grande échelle appliquées à la PA...). La modélisation de l'information historique soulève aussi de nombreux problèmes.

Comment savoir si un outil est adapté et marche alors qu'existe toujours une grande marge d'incertitude? Quels peuvent être les critères de décision et de validation des modèles?

Notre intérêt de recherche est orienté par une meilleure gestion des pêcheries. Il faut qu'il y ait convergence entre les différentes disciplines (c'est le but de notre conférence!), par conséquent il existe un besoin d'uniformiser les différentes façons d'appréhender le système pêche., que ce soit au niveau des variations naturelles des ressources, de l'accumulation du capital, de l'action même du producteur...

Comment donc associer Recherche et action? Même si l'intervention repose sur des actions orientées, elle ne nie pas l'utilité de la recherche fondamentale. Un accent particulier mettant en garde contre un interventionnisme trop dirigé est souligné en relevant le fait qu'en allant trop vite, on n'identifie pas les bonnes questions. Les actions orientées oublient aussi souvent des sphères importantes à la dynamique réelle des pêcheries (assurances, accidents, crédits...). Il n'apparaît pas de contradictions fondamentales entre la nécessité de nouvelles recherches qui soient orientées vers l'action; celle-ci se démarquant des contraintes parfois trop fortes (politique) et permettant à la fois une applicabilité mais aussi un certain recul. Démarche qui accentue peut être plus l'ajustement des situations que la prise de décision formelle. On peut ainsi dire que si ce n'est pas la responsabilité des scientifiques de définir les politiques de gestion, ils peuvent ainsi aider ces politiques tout en étant conscients de l'existence possible d'accès différentiel à l'information chez divers groupes de producteurs.

Recherche et dispositifs d'intervention

MICHEL GARRABE

De nombreuses interventions ont suivi la présentation des rapporteurs; l'essentiel d'entre-elles concernent deux questions plus particulièrement :

- la question des rapports de la recherche et de l'intervention, et donc le statut du chercheur par rapport à l'action proprement dite, ainsi que le statut de sa recherche par rapport aux options politiques des décideurs ;

In : La Recherche Face à la Pêche Artisanale, Symp. Int. ORSTOM-IFREMER, Montpellier France, 3-7 juillet 1989, J.-R. Durand, J. Lemoalle et J. Weber (eds.). Paris, ORSTOM, 1991, t. II : 1047-1049.

◦ celle des conditions et des modalités d'exercice d'une pluridisciplinarité scientifique perçue par tous comme indispensable quelque soit la réponse apportée à la question précédente.

1. Recherche et intervention

Le débat relatif à l'opposition recherche fondamentale-recherche appliquée, sans proposer de controverses exprimées, est resté cependant assez largement implicite. En fait, il est clair que le thème même du Symposium évacue *de facto* de se donner un objet scientifique n'appartenant pas à la recherche appliquée.

La situation de la pêche artisanale soumise dans tous les pays à un certain nombre d'actions d'intervention conduit le chercheur à soumettre sa recherche aux impératifs des nécessités de l'action, ce qui a pu faire dire à un intervenant que «l'Etat intervient et la recherche suit». Une telle position n'est cependant pas apparue comme nécessairement dévalorisante dans la mesure même où quelque soient les facteurs de transformation du milieu (intérieurs ou extérieurs), l'essentiel était d'en comprendre les mécanismes et d'en prévoir les conséquences.

De ce point de vue, comprendre signifie d'abord d'étudier les mécanismes même de l'intervention. Et peut être, en tout premier lieu, analyser le fonctionnement des institutions en charge de la Recherche et celles en charge de la gestion des ressources auxquelles elle s'applique.

Il convient d'ailleurs de préciser que la gestion des ressources doit être comprise au sens large du terme, les rapports sociaux étant eux-mêmes compris par certains comme une ressource.

Si des divergences demeurent quant à l'objet premier de la recherche, le caractère de son utilisation est apparu largement consensuel : «le rôle du chercheur est d'aider à l'action car l'action aura lieu de toute façon» (GARCIA).

Il apparaît qu'éclairer l'action n'est pas la légitimer et un dialogue peut et doit exister entre chercheurs et décideurs. C'est probablement même une condition nécessaire pour l'amélioration de l'efficacité des interventions futures. A ce titre, on peut s'interroger sur la responsabilité du chercheur qui n'assume pas toujours ce rôle, ne prenant pas toujours la peine de décoder ses propres résultats. Communiquer c'est avant tout utiliser un langage commun.

Il reste que la responsabilité du chercheur sera aussi peut être de gérer sa propre influence lorsque la communication deviendra réalité générale afin d'éviter que «les chercheurs remplacent les prêtres» (VERDEAUX), une telle distanciation est affaire de déontologie.

2. Recherche et pluridisciplinarité

Il apparaît que l'opportunité de la confrontation pluridisciplinaire devrait céder la place à la mise en oeuvre de son exercice pour aider à la compréhension du fonctionnement des pêcheries et/ou (selon les opinions) pour permettre l'amélioration de l'efficacité de l'intervention.

Les conditions préalables à l'existence d'une réelle pluridisciplinarité peuvent être résumées ainsi:

◦ il doit exister un accord sur le cadre général de la recherche; celui-ci doit porter à la fois sur les objectifs et sur les méthodes utilisées;

◦ il doit être procédé à la clarification des paradigmes utilisés (condition nécessaire), et à la possibilité de l'articulation de ceux-ci ; ce qui nécessite qu'un dialogue soit ouvert (cela suppose qu'il soit possible);

◦ des difficultés spécifiques à chacune des disciplines en oeuvre dans une telle pluridisciplinarité doivent être étudiées; il a été évoqué notamment une difficulté particulière qui concerne les différences de contenu des périodes d'observation, plus ou moins longues selon les disciplines;

◦ enfin, une condition préalable importante a également été soulignée, il s'agit de la définition d'interfaces entre les disciplines; interfaces dont les contenus restent à préciser.

Ces conditions préalables proposent clairement de situer la difficulté de la mise en oeuvre de cette pluridisciplinarité appelée des vœux de tous. Quant aux modalités de la mise en oeuvre d'une recherche véritablement pluridisciplinaire, elles sont contingentes de l'ouverture simultanée des différentes sciences aux objets complexes que constituent les systèmes observés.

Si éclairer l'action comme nous le soulignons précédemment est une option fondamentale qui appartient à la responsabilité du chercheur, un tel éclairage ne peut être que collectif si on désire échapper à une certaine ambiguïté. Ainsi comme le signale CHARLES-DOMINIQUE par exemple: «le biologiste est souvent pris en otage car on lui demande de prévoir l'évolution d'une pêcherie alors qu'il n'a pas les moyens de répondre à une telle question».

Prévoir relève donc de la pluridisciplinarité; celle-ci est donc nécessairement «affaire de déontologie».

Il en résulte que dans le domaine de la pêche artisanale, la responsabilité du chercheur est par nécessité double: dialoguer avec le décideur et dialoguer avec les chercheurs des autres disciplines. C'est à ces deux conditions que seront réunies les conditions de la compréhension et de l'action qui permettent la transformation adaptée du milieu.

Débats, Discussions

Après la présentation des synthèses des thèmes 2, 3 et 4 par les rapporteurs, A.LAUREC intervient sur les rapports existants entre recherche et intervention. Il considère que les politiques explicitent rarement les objectifs poursuivis. Dans ce contexte, un constat scientifique peut être «utilisé» comme une recommandation. Les premiers travaux de dynamique de population ont suggéré qu'il existe un niveau d'exploitation permettant une production maximale. Ce constat a engendré en dehors de la communauté des scientifiques spécialisés, l'idée simpliste que gérer les pêcheries devrait être maximiser la production pondérale. Cela a engendré un quiproquo entre biologistes et spécialistes d'autres disciplines, entre biologistes et pêcheurs. Plus généralement, la protection de la ressource a été mise en avant comme raison d'un ensemble de décisions dont l'origine réelle va du choix économique à la défense d'intérêts nationaux ou souvent du souci de préserver à court terme la paix sociale.

Les biologistes ont parfois accepté de cautionner ces décisions. Il existe cependant depuis quelques années un gros effort de clarification. Le dialogue avec leurs collègues d'autres disciplines devrait en être facilité. La discussion entre recherche appliquée et recherche fondamentale doit être nuancée par la prise en compte d'un continuum d'échelles de temps. Beaucoup de travaux liés à des politiques de gestion ou de développement doivent apporter des réponses quasi-immédiates. Ils impliquent la mise en oeuvre de méthodes pré-existantes et correspondent plus à une consultance d'experts qu'à une recherche réelle. Cette situation est souvent frustrante pour les acteurs qui ont le titre et la formation de chercheurs. Beaucoup souhaiteraient développer leur capacité d'innovation, ils n'en n'ont pas le temps. Ils sont d'autant plus frustrés qu'ils connaissent les insuffisances des outils qu'ils appliquent, les dimensions négligées. La demande pour des travaux méthodologiques devrait déboucher en cinq, dix ou quinze ans sur des outils d'analyse et de prévision améliorés de manière considérable. Elle est très difficile à satisfaire. En France au moins, si la communauté scientifique des fondamentalistes peut exercer des pressions pour défendre la légitimité et la nécessité des travaux à très long terme, voire sans terme explicite, si la demande est évidente et croissante pour des avis immédiats, les appuis manquent pour justifier une recherche à moyen terme. Développer ces travaux est néanmoins indispensable en halieutique.

In: La Recherche Face à la Pêche Artisanale, Symp. Int. ORSTOM-IFREMER, Montpellier France, 3-7 juillet 1989, J.-R. Durand, J. Lemoalle et J. Weber (eds.). Paris, ORSTOM, 1991, t. II : 1049-1051.

A la suite de cette longue intervention, J.P. PLATTEAU reprend le thème de la pluridisciplinarité en précisant que la démarche interdisciplinaire ne doit pas se réduire à la mise en commun de secteurs d'études considérés comme disjoints et relevant de spécialités différentes. Elle doit aussi comporter la confrontation d'interprétations différentes ou opposées de phénomènes donnés analysés dans plusieurs disciplines. Ainsi, par exemple, économistes et socio-anthropologues tendent à interpréter différemment les relations pêcheurs-commerçants. Ce qui n'est pas sans influencer de façon radicale les implications politiques qui peuvent en dériver.

M. DIEGUE fait observer que les pêcheurs doivent exprimer leurs besoins et que leur participation aux décisions doit être plus importante. Par ailleurs, il confirme que l'aménagement ne doit pas se limiter à la ressource et souligne l'importance de l'analyse des conflits générés par son exploitation, lorsque les objectifs des groupes concurrents sur cette ressource ne sont pas les mêmes.

Enfin, concernant la pluridisciplinarité, et contrairement à ce que pourrait laisser croire les discussions, il fait observer qu'il existe de nombreuses expériences dont l'analyse aurait pu enrichir les débats.

S. GARCIA revient sur ce problème en insistant sur la nécessité de resituer la pêche artisanale dans son contexte en intégrant plus particulièrement les causes de dégradation du milieu et les autres formes de son utilisation. Il conclut sur la nécessité de réorienter les recherches vers un aménagement intégré de la zone littorale.

B. GOBERT signale qu'un aspect de la « pluridisciplinarité » n'a pas encore été évoqué explicitement au cours du Symposium, mais qu'il transparaît dans des interventions précédentes d'A. LAUREC sur les échelles de temps différentes auxquelles sont soumis les chercheurs en fonction de leurs contraintes, et de S. GARCIA sur la nécessité de considérer les problèmes des pêcheries artisanales dans un contexte qui dépasse leur cadre strict (problèmes de dégradation de l'environnement, etc...). On pourrait élargir la notion de « pluridisciplinarité » en y incluant l'association de recherches entreprises à des échelles de temps différentes, le court terme enrichissant le long terme et inversement.

Ceci a des implications importantes sur le plan institutionnel car peu d'organismes peuvent effectivement pratiquer en halieutique les deux types de recherche. Il y a donc nécessité soit d'élargir les perspectives des organismes (ce qui paraît difficile), soit plutôt d'apprendre à associer les chercheurs ou des équipes de différents organismes. L'expérience du « pôle Caraïbes » (ORSTOM/IFREMER/Université Antilles-Guyane), montre que l'exercice est difficile mais qu'il peut apporter un enrichissement certain à la qualité de la recherche et de ses résultats.

J. A. HAAKONSEN évoque la diversité des disciplines impliquées dans l'étude des pêches. « There is one element feel has been underemphasized in the overall discussion on the need of multidisciplinary approaches, perhaps because only one paper from this sector has been presented at the Symposium, namely fishing technology. As far as know, there are no fishing technologists attending the Symposium either (Chairman points out there actually is one present).

Working in an integrated fisheries development project where almost by definition there is a multidisciplinary, among the staff, I can say that in our experience the collaboration between fishing technologists and people from other disciplines has proved extremely fruitful. Although we are doing no academic research as such, we are for instance doing a number of rapid appraisals which can perhaps characterised as some sort of rough research.

The fishing technology element should therefore be equally useful in more basic research in fisheries, as fishing technologists often have the ability to see crucial aspects of a fisheries situation from quite a different analytical perspective than us others who have our formation in other disciplines».

Toujours sur le thème de la pluridisciplinarité, C. DIAW considère que ce terme trop fréquemment utilisé a perdu de sa signification. Mieux vaudrait, à son sens, parler d'études intégrées. Par ailleurs, il souligne la nécessité d'intégrer aux objectifs de la recherche la perception de la pêche et de la ressource qu'ont les pêcheurs étudiés.

M. VEGAS VELEZ, reprenant les propos de B. KASSIBO, revient sur le problème de la participation des pêcheurs. Il suggère qu'il faudrait savoir d'abord, ce que pensent les pêcheurs-artisans d'être un sujet de recherche, spécialement pour les anthropologues et les économistes. Comment acceptent-ils ceci? D'autres part - et c'est le plus important - il faudrait connaître quel type d'intervention ils veulent. Se demandant s'il existe des travaux sur ces deux sujets, il pense qu'on s'est peu occupé d'eux pendant ce Symposium et on aurait dû le faire davantage.

Le Président de séance, P. H. PEARSE complète la précédente remarque en précisant que le terme «intervention» qui, en anglais, fait référence à la notion de régulation, peut être opposé à la «non-intervention» (i.e. laisser-faire). Il précise alors que, le bilan de l'intervention des autorités n'étant pas toujours positif, il serait parfois nécessaire de donner plus de pouvoir aux pêcheurs.

Après une anecdote de F. LALOE sur la pluridisciplinarité, M. GARRABE fait remarquer que, compte tenu de la complexité du système pêche artisanale en tant qu'objet de recherche, il paraît indispensable de l'aborder par une démarche pluridisciplinaire.

Répondant à l'intervention de J. A. HAAKONSEN à propos de la technologie des pêches, Y. TAKESHI précise (en japonais traduit par notre brillant collègue D. BAILLY), l'importance d'une approche intégrée dans ce domaine, l'efficacité des engins faisant intervenir des variables socio-économiques.

Complétant les précédentes interventions concernant la mise en oeuvre de la pluridisciplinarité, J. SUTINEN évoque la nécessaire objectivité des chercheurs pour l'établissement d'un dialogue fructueux entre disciplines.

C. NAUEN reprend l'argumentation de S. GARCIA en insistant sur la pertinence d'un élargissement du champ de recherche afin d'intégrer les altérations de l'environnement et, plus généralement, de l'ensemble des influences extérieures.

Pour S. GARCIA, l'interrogation des pêcheurs sur leurs souhaits d'aménagement ne doit pas être pris au pied de la lettre. En effet, non seulement le monde des pêcheurs est diversifié mais, en outre, il n'est pas isolé des influences externes. Rappelant que la pêche constitue un système et que les systèmes sont structurés par les flux d'informations qui les traversent, S. GARCIA suggère de redonner plus de pouvoir aux pêcheurs en redirigeant vers eux davantage d'informations.

P. PEARSE note que, s'il est important de se demander qui interroger et pour quels résultats, le problème est celui de la définition de nos objectifs. A ses yeux, si comme le soulignait J. SUTINEN les chercheurs n'ont pas à assumer les objectifs des gouvernements, nous avons accompli une étape importante en montrant que la préoccupation des chercheurs doit être de se recentrer sur des problématiques scientifiques.

Commentant la proposition de S. GARCIA, J. WEBER pense qu'en s'arrogeant le droit de réorienter les flux d'information les chercheurs se substituent aussi bien aux politiques qu'aux pêcheurs. Par contre, il préconise aux chercheurs un rôle d'interface en reformulant leurs demandes en un langage compréhensible des politiques. Ceci permet d'éclairer les choix sans pour autant se substituer à ceux à qui il revient de décider.

A. CHARLES revenant sur les relations recherche/interventions propose une typologie de la recherche. «We have spoken considerably about typologies of small-scale fisheries. But there are also typologies of research itself. For example, we can categorize research as follows:

- public-oriented research...supposedly guided by society «public policy» objectives;
- client oriented research...guided by a specific user group in the fishery;
- independent research...in which the researcher decides what is useful research quite possibly based on their own paradigm or world view».

Evoquant de nouveau les contraintes de la pluridisciplinarité, C. FAY note l'influence des idéologies dans les rapports entre disciplines. Il précise que ces idéologies tiennent le plus souvent aux formations et oppose à ce propos les approches en terme d'exploitation à celles de la gestion rationnelle. Par ailleurs, concernant les rapports des disciplines aux pêcheurs, il fait remarquer la signification implicite des typologies élaborées. Par exemple sur le Delta Central du Niger, la distinction établie entre pêcheurs professionnels et pêcheurs occasionnels peut ne pas être neutre quant à la façon de gérer la pêche et de privilégier l'un ou l'autre groupe.

La dernière intervention est faite par M. RAGONESE qui souligne la nécessité d'avoir des objectifs communs entre disciplines. Objectifs qui, à son sens, devrait être orienté vers la gestion. En effet, les cas d'autorégulation des pêches sont trop rarement observés pour pouvoir être pris en compte.